Inspection : tous au(x) rapport(s) !

*Dans sa lettre de rentrée aux enseignants, Monsieur Savary affirme nettement sa volonté de «**Considérer les membres de l'Education Nationale comme des acteurs pleinement responsables**» dans un «**appel pressant aux initiatives et aux recherches**», confirmant qu'il lui a «**semblé essentiel, plutôt que d'envisager une nouvelle réforme élaborée comme par le passé, de favoriser les projets éducatifs que les enseignants eux-mêmes élaborent et mettent en œuvre au sein de leur établissement.**»*

Nos diverses entrevues avec le Ministre et ses proches collaborateurs, les premières mesures concrètes prises effectivement à l'égard de notre mouvement nous permettent d'attester de sa bonne foi et nous encouragent à poursuivre avec lui un effort que nous menions depuis longtemps malgré ses prédécesseurs. Mais Monsieur Savary doit savoir qu'il ne lui suffira pas de reconnaître, lui, la dignité, la responsabilité, les capacités d'initiative des enseignants si subsiste entre eux et lui la lourde machine d'une hiérarchie un peu trop conditionnée à leur dénier au contraire tout embryon de ces qualités.

Le livre que publie aujourd'hui un collectif de l'ICEM a connu une genèse difficile. La lutte à mener a suscité dans nos revues et nos rencontres bien des débats et même quelques amertumes car il était difficile de s'attaquer à une fonction justement condamnable sans avoir l'air de condamner en bloc tous les individus qui l'assumaient et dont certains avaient choisi de l'exercer dans l'espoir de la transformer. De tels choix personnels, à leurs risques, les individus sont libres et notre estime reste entière à tel ou tel dont nous connaissons le travail et les idées. Il est juste de le leur rappeler. Mais si quelques-uns ont pu être blessés par les maladresses d'un débat, combien ont été démoralisés et stupidement brimés par la fonction qui en fut l'objet !

Notre condamnation de cette fonction dangereuse et nocive en elle-même garde donc toute sa vigueur. Les auteurs du livre montrent que cette condamnation peut être aussi pleine d'humour. Il suffisait d'oser montrer au grand jour ce que l'on cachait jusqu'alors comme une maladie honteuse, le rapport d'inspection, pour que son ridicule même lui porte un coup fatal.

Grand frère de la foire aux cancres, cousin distingué des perles du facteur, le livre paraît cet automne (1). En voici en avant-première quelques feuilles encore vertes.

(1) Editions Syros

AVERTISSEMENT

Toute ressemblance entre les documents insérés dans ce volume et la prose d'inspecteurs (en exercice, en retraite, ou éventuellement décédés) est tout à fait volontaire. Les rapports d'inspection que vous lirez sont bien authentiques. Juré, craché.

Que Messieurs les Inspecteurs nous pardonnent le surcroît de travail que nous allons leur occasionner : connaissant leur sens du devoir, nous ne doutons pas qu'ils ne se livrent avec beaucoup de conscience professionnelle à de passionnantes recherches pour percer l'anonymat des chefs-d'œuvre cités. Et si d'aucuns extasiés, irrités ou confus, reconnaissent leurs écrits, qu'ils se disent bien que sans nous la postérité les auraient ignorés. La publication, somme toute, vaut mieux que la poussière des archives.

Nos autres lecteurs comprendront les évidentes raisons de sécurité qui motivent cet anonymat : les écrivains malheureux perdent souvent le sens de l'humour et rêvent de sombres représailles...

Nous ne reproduisons pas intégralement tous les rapports utilisés et bon nombre de documents reçus sont restés dans nos cartons (à peu près un millier de rapports, notes de services, admonestations, dossiers divers, etc.) : pour intéressants que soient ces écrits d'une haute tenue pédagogique et morale, leur caractère répétitif pourrait finir par les rendre indigestes. Or, nous aussi, nous tenons à la santé du corps enseignant.

Nous n'aurions d'ailleurs pu faire de ce recueil un ouvrage lisible et utile aux enseignants confrontés au problème de l'inspection si nous nous étions contentés de livrer en vrac la masse des documents utilisables. C'est qu'il serait facile de se noyer sans cette immense diversité apparente (les inspecteurs aussi naviguent à vue, au coup par coup !)

⁂

Il nous aurait été aisé de constituer une anthologie de rapports soigneusement sélectionnés. Du genre sottisier ou les Perles de l'inspection. Nous avons préféré une autre démarche. Par tâtonnements expérimentaux, à la suite de nombreuses discussions collectives, nous nous sommes essayés à l'analyse concrète du rôle de l'inspection. Nous ne prétendons nullement apporter la vérité toute faite - nous laissons cette assurance à nos supérieurs hiérarchiques - ; nous n'avons ni l'ambition ni l'hypocrisie d'être neutres ou objectifs. Les méfaits de l'inspection sont si anciens et si notoires qu'ils encouragent bien des partis pris... Nous livrons aux enseignants et aux enseignés des réflexions qui se veulent dynamiques pour que ça change vraiment au royaume d'Education Nationale.

Comme il est de tradition, nous remercions sincèrement tous ceux et toutes celles qui ont permis la réalisation de ce travail : nos collègues de tous ordres d'enseignement et de toutes régions qui nous ont confié leurs rapports d'inspection, les inspecteurs et autres fonctionnaires d'autorité qui nous ont involontairement fourni la matière de base de ce livre. Nous avons une pensée émue pour tous les éminents pédagogues qui ne trouveront pas trace de leurs écrits dans ce livre : nous espérons vivement que leurs jugements absolus et indiscutables seront à leur tour rendus publics, que leurs œuvres serviront elles aussi à une meilleure connaissance des buts qu'ils assignent à l'école et des mécanismes hiérarchiques. Nous sommes en effet persuadés que Messieurs les Inspecteurs préfèrent cette noble ambition à la conservation de l'ambiance malsaine du secret. A moins bien sûr que ce secret ne fasse partie intégrante d'un pouvoir arbitraire...

⁂

CHANGEMENT ? NOUS VOILÀ !

10 mai 81 ! A la Bastille, le peuple de Paris fête le grand chambardement. Le chuinteur de charme, Monsieur Valéry Giscard d'Estaing est renvoyé de l'Elysée où l'on hisse, dans la liesse, le drapeau bleu-blanc-rose ; dans la charrette qui emporte ce grand Roi déchu et déçu se glissent les ombres grises de Monsieur Sécurité et Liberté, de Sa Suffisance Premier Ministre, de

Messieurs Bonnet blanc et blanc Beullac, Poniatowski, Prince des nuées,...
Bientôt le Palais Bourbon déménage à son tour. La République des barbus et des pédagos s'installe à l'Assemblée Nationale.
C'est le champagne qui coule à flot. C'est l'été de grâce. L'espoir a changé de camp. Le changement est juré - promis - craché !
Et les semaines passent, alternant le bon et le moins bon...
L'école connaît-elle sa première rentrée conviviale ? Certes avec l'arrêt des fermetures de classes une page est tournée : merci Monsieur Savary, ça change... Mais **aucun changement de politique scolaire** ne point à l'horizon : toujours la même hiérarchie, la même routine, les mêmes échecs. On nous explique que «la lourdeur de l'héritage», que «Paris ne s'est pas faite en un jour», que «la réconciliation des Français»,...
Le budget 82 n'incite guère à l'optimisme... La vague d'espérance ne ferait-elle qu'effleurer l'école ? Peu à peu, à l'état de grâce succède l'attente.
On attend... la reprise.
On attend le changement...
Engourdis par des années de giscardisme, on attend que l'Etat patron, que l'Etat papa s'occupe de nos problèmes.
Après tout, on a bien voté ; on est des bons fils de la gauche. Pour discuter réformes avec le gouvernement et avec l'administration, on a des spécialistes patentés, tout se passera en famille. Alors, si on marche pour nous, et dans le bon sens, on peut bien attendre encore un peu.
Attendre Godot la Reprise ? Attendre Godot le Changement ? Attendre que le temps, grand fossoyeur des initiatives populaires fasse son œuvre ? Attendre que soient remisées dans les greniers obscurs et poussiéreux toutes les aspirations et les utopies qui ont illuminé le soir de la victoire ?
Mais n'a-t-on pas attendu en vain plusieurs décennies pour avoir délégué à d'autres nos rêves de changement et de justice ?
Nous, enseignants, parents, élèves qui rêvons d'une école nouvelle, d'une école de la réussite, d'une école de l'épanouissement, comment donner une coloration à ce rêve ?
La crampe de celui qui attend, ça existe. Avant que les meilleures volontés ne se tétanisent, il est urgent de retrouver le sens de l'engagement individuel et collectif, il est indispensable de devenir les artisans d'une œuvre autonome.

*

Larguons les amarres ! Plantons là les vieilles galères et changeons définitivement de cap !
Débordant largement les rivages de l'ICEM et des autres organisations pédagogiques, tout un mouvement d'éducateurs est déjà sur le pont, qui ne se contentent pas d'observer avec philosophie du haut de leurs estrades - vigies les désastres de l'école - marée noire, de l'échec scolaire, du malmenage des jeunes, de l'échouage de tant d'illusions et d'enthousiasme.
Depuis ses origines, l'ICEM a fait sienne une démarche matérialiste en tentant de se donner les moyens de ses aspirations à une école populaire (production de multiples outils par la Coopérative de l'Enseignement Laïc, stages de formation, revues, secteurs de recherche, etc.) Démarche matérialiste qui entend également assumer la dimension «politique» de ses productions et des pratiques progressistes, et notamment en précisant ici, à travers une analyse concrète de l'inspection, ses conceptions et ses propositions.
Tout un formidable potentiel d'expériences, de compétences, d'enthousiasme est resté trop longtemps contenu. Il est temps de passer des paroles aux actes en favorisant toutes les conditions qui permettront aux imaginations et aux innovations de trouver toute leur place et toute leur efficacité au service d'un changement en profondeur à l'école. Sans cet arrachement, le changement restera comme l'Albatros du poète, empêtré dans «ses ailes de géant».

*

«Engagé de longue date dans la lutte contre l'aliénation culturelle et l'oppression des jeunes, l'ICEM considère que rien ne changera profondément à l'école et au-delà dans la société toute entière si ne sont pas combattus l'impérialisme culturel et l'autoritarisme d'une hiérarchie soucieuse de préserver un ordre moral, culturel et politique (...)» (2)

Il faudra bien choisir entre un système «impositif» séculaire et une vision résolument moderne et novatrice (ce qui n'a rien à voir avec des conceptions modernistes). Nous n'entendons nullement faire de l'inspection un bouc émissaire qu'on charge de tous les maux pour mieux se dérober à une œuvre constructive ; notre critique de la hiérarchie ne ressemble en rien à un supplément d'âme pour quelques idéologues fatigués, en peine d'innovation. Au contraire nous voyons là l'un des aspects d'une recherche en vue d'une politique ambitieuse, profondément novatrice, tournée vers une éducation populaire, et notamment une redéfinition complète de l'évaluation de l'action éducative. C'est pourquoi ce livre ne peut être isolé de l'effort de réflexion amorcé depuis plusieurs années et dont une étape importante fut la publication des ***Perspectives d'éducation populaire.*** Le témoignage d'un mouvement important de l'éducation moderne a été *«soumis à la réflexion de tous ceux qui luttent contre tout système qui exploite et aliène les travailleurs»* (1)
De même que les ouvrages récemment publiés par notre Mouvement (2), notre livre n'est donc qu'une contribution visant à étoffer et à approfondir nos perspectives d'éducation populaire.
Nous savons qu'une conception nouvelle de l'éducation n'est pas à elle seule suffisante pour aboutir à cette transformation de la société que nous souhaitons, mais nous savons aussi qu'elle en est une dimension nécessaire et qu'elle doit aider à une évolution en ce sens.
Alors, si nous voulons que le champagne continue de pétiller dans les frigos prolétariens, il va falloir bien vite redevenir fabriquants de rêves. L'idée de changement est trop sérieuse pour la déléguer aux seuls hommes politiques. Peut-être alors les auteurs sociaux s'animeront-ils et prendront-ils en charge leur révolution du quotidien.

*

LE STYLE, C'EST L'INSPECTEUR

Le style des rapports d'inspection est le plus souvent poussiéreux et sans aucune originalité. On a parfois l'impression qu'ils se parodient eux-mêmes. Cependant, certains inspecteurs font un effort que nous apprécions particulièrement : ils n'oublient pas que leur prose est destinée à un subordonné qu'il faut impressionner et à un supérieur qu'il faut séduire. Pour répondre à cette double destination, ils utilisent des tons variés :

• *Savant*

D'un rapport extrêmement enthousiaste noté 18,5/20, nous extrayons le passage suivant :

> *«L'entretien : la «causette» comme on dit familièrement dans cette classe comporte toute l'intimité, mais aussi le sérieux et l'attention que requiert l'utilisation de cette technique d'entraînement à l'expression parlée pour la communication.»*

Désormais, nous ne dirons plus : «je fais un brin de causette avec mon voisin» mais «je m'entraîne un tantinet à l'expression parlée pour la communication avec mon voisin». Une périphrase aussi brillante nous fera perdre l'habitude de causer pour ne rien dire.

• *Ironique*

Rapport de 1976 classe CM1 noté 14,5/20 :

«...grammaire : Analyse du G.N.I. l'éducation, comme l'ensemble des autres professions, possède aujourd'hui plus que jamais ses Vadius et Trissotin et l'on pourrait remplir le reste de ce rapport avec une liste de ces mots à la mode dont on se gargarise et qui pourtant n'en disent pas davantage que de plus anciens employés à bon escient. En outre les sigles se sont mis à proliférer et il n'est guère de jour qui n'en voit naître de nouveaux. Si cela continue, nous ne parlerons bientôt plus que par initiales. Nous voilà donc aux prises avec les G.N.I. et les G.V. A parler ainsi, nul doute que les enfants n'aient l'impression

(1) Perspectives d'Education populaire
(2) • **Les équipes pédagogiques. Caprice, épouvantail ou panacée ? Non : outil de rupture !** Chantier «équipes pédagogiques» de l'ICEM. Maspéro 1980
• **Pour une méthode naturelle de lecture.** Chantier «lecture» de l'ICEM. Casterman 1980
• **A corps retrouvé.** Secteur «éducation corporelle» de l'ICEM - Casterman 1982.

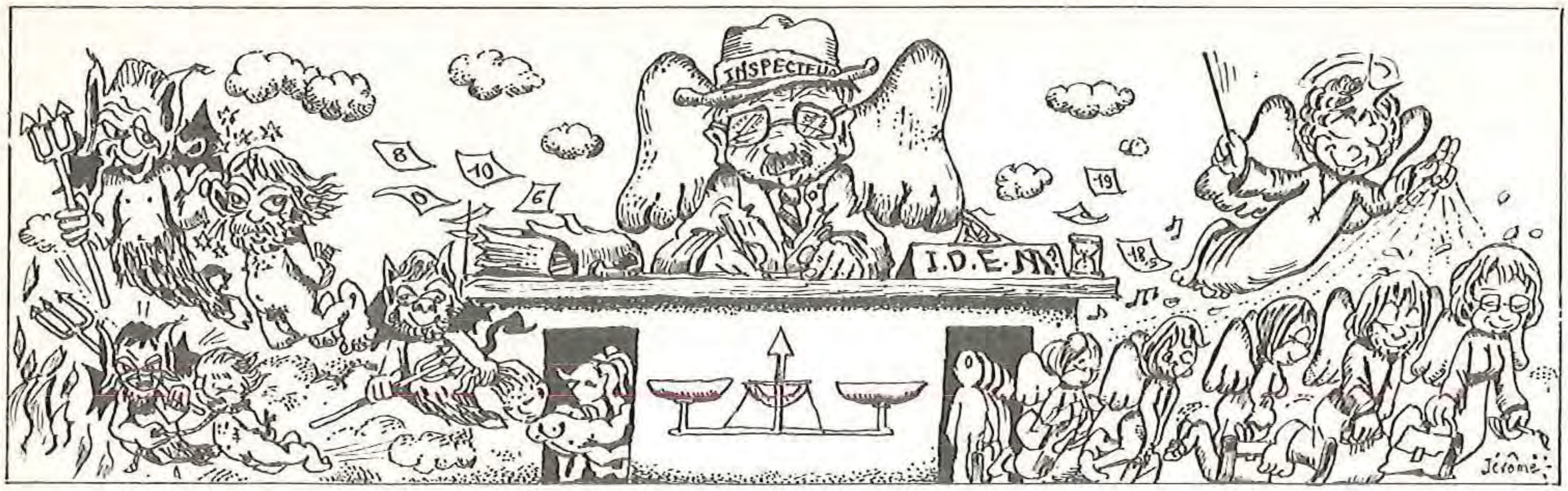

de devenir savants ! Pour notre part, plus médiocrement, nous constatons qu'il s'agit des anciens exercices au travers desquels il s'agit de trouver un sujet, ou un «groupe sujet» (2 ou 3 mots), les phrases proposées aux enfants (encore un point de vue bien terre à terre) doivent être orthographiées de telle sorte qu'elles ne contiennent pas de fautes, y compris en ce qui concerne les accents...»

Quand cet IDEN rencontre son I.A., sur quoi met-il l'accent ? la rumeur publique dit qu'il est fâché avec le précédent inspecteur qui s'est reconnu sous les traits ridicules de Trissotin de la communication.

• *Phonétique*

«En orthographe, dans le doute, optez toujours pour le plus simple : écrivez «alfa» qui comme «nénufar» vient de l'arabe et non du grec. Ailleurs, je trouve «beefsteack» qu'un élève recopie «beeftec» : optons pour «biftec» ou à la rigueur «bifteck» comme le dictionnaire.»

Cet alfa béta de l'ortograf nous agré bocou ; nous some partizan de l'ortograf fonétic.

• *Magistral*

D'un conseiller pédagogique en 1973 (classe de CP - CE1)

«La baguette peut être utilisée, mais elle souligne, elle entraîne, elle englobe, plus qu'elle ne frappe.»

Nous attendons avec impatience la sortie de sa thèse : *Du bon usage de la férule.*

• *Lumineux*

Nous trichons : ce n'est pas un extrait de rapport d'inspection, mais une note datée de 1980. Le style est si éclairant que nous ne résistons pas au plaisir de la citer :

L'Inspectrice Départementale
de l'Education Nationale

à Messieurs les Directeurs
Mesdames les Directrices
Messieurs les Adjoints
Mesdames les Adjointes

J'ai le plaisir de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'Année Nouvelle et de formuler tous mes remerciements à ceux qui me les ont déjà adressés.
Que 1980 enlumine vos livres, éclaircisse vos rangs, allume chez vos élèves toutes les étincelles de l'intelligence, donne de l'éclat à votre vie parmi eux.

Bon courage
L'Inspectrice et ses conseillers.

On annonce que le pyromane a encore frappé mais la nouvelle n'est pas confirmée.

• *Sublime*

«Je ne crains pas d'affirmer que Mme Ex... est parvenue à un niveau pédagogique exceptionnel, non seulement les méthodes, techniques, procédés sont d'une rare efficience, mais surtout il s'y ajoute une sorte d'authenticité, de «congruence» au sens où l'entend C. Rogers.
Cela est dû à la prégnance d'une philosophie de l'éducation fondée sur le respect de l'enfant en tant que personne. Mme Ex... apporte à sa mission les exigences complémentaires de la passion et d'une rigueur intérieure exemplaire».

L'inspecteur a reconnu son idéal : il devient proprement sublime. L'institutrice qu'il a visitée n'est plus une simple institutrice c'est Sainte Thérèse d'Avila revue et corrigée par C. Rogers (au passage nous notons que le vocabulaire des inspecteurs est très chargé en termes appartenant au registre religieux : les qualités les plus prônées par exemple chez les institutrices, ces «secondes mamans», sont au hit-parade de l'inspection : la foi, l'enthousiasme, le dévouement et la sincérité. Un ange laïque passe...)

• *En arrière la zizique*

Justement, de notre temps, quand nous avions au lycée une heure de musique, ou nous copiions à en perdre la plume des tartines et des tartines d'histoire de la musique, ou nous transformions cette séance en défouloir hautement sonore.

Certains enseignants de musique ont réfléchi ensemble, ont proposé un cheminement des apprentissages musicaux bien différent. Des instructions officielles ont suivi. Malheureusement, dans cette matière comme dans beaucoup d'autres, quand un enseignant crée chez ses élèves une motivation authentique, il dérange le paisible cours des choses et irrite son inspecteur peu habitué à être dérangé dans son confort stomacal. Roulement de tambour : l'inspecteur de musique annonce des temps bien étranges :

Classe de 6e (25 élèves)

Il est très difficile de décrire la confusion régnant pendant le cours de Mme...

Après un quart d'heure de culture vocale et chant, sans aucune direction, le professeur procède à l'élaboration de groupes, laissant le choix des instruments aux enfants. C'est ainsi que six ou sept groupes s'en vont. Un élève avec orgue électrique dans le couloir, d'autres avec cymbales dans une salle polyvalente, d'autres avec des peaux dans un 3ème lieu, etc...

Après éclipse du professeur dans une petite salle contiguë, il reste 4 élèves s'essayant de jouer «douce nuit» et «le bon roi Dagobert» (polytonalités inattendues !). Bruits divers à l'étage (xylo, tambours, etc...). Dix minutes avant la fin de l'heure, enregistrement par le professeur de «au clair de la lune» sur carillon, avec erreur reconnue d'ailleurs et «dialogue» de rythmes.

Les recherches que Mme... effectue avec ses classes me semblent tout à fait illusoires.

Il est d'abord urgent que les élèves soient avec leur professeur ne serait-ce que pour une raison de sécurité. D'autre part, les enseignants d'autres disciplines ne peuvent qu'être gênés par les migrations sonores des élèves qui ne devraient pas quitter la salle de musique.

Bilan négatif au niveau des connaissances : qu'il me soit permis d'ajouter mon profond regret de ne pas voir un professeur assumer son rôle.

Ce rapport, reconnaissons-lui cette qualité, ne contient aucune polytonalité. Tout est noir, mauvais, nul. Un quidam qui croirait encore en la justice de l'inspection aurait fort envie de lancer des pierres à cette fumiste qui transforme le collège en cour des miracles. Sachez donc, cher quidam, que l'irresponsable montrée du doigt est l'une des responsables du secteur Musique de l'I.C.E.M. ; «les recherches (qu'elle) effectue dans ses classes» sont tout à fait sérieuses... et s'inspirent largement des Instructions officielles. Mais une fois encore, les instructions passent et le conservatisme de l'inspecteur-surveillant-général demeure.

Extrait des instructions officielles de musique :

Le but de l'éducation musicale est :

— d'ouvrir l'esprit de l'enfant et de l'adolescent à la perception consciente du monde des sons, des timbres et des rythmes.

— de favoriser son besoin d'expression par le chant ou le jeu d'instruments simples.

— de préparer sa créativité en l'encourageant à s'exprimer musicalement par les moyens à sa portée.

— Enfin de lui faire sentir le désir d'une communication directe avec le monde sonore tel qu'il existe autour de lui.

Il doit bien être précisé que cette éducation musicale repose essentiellement sur l'activité musicale réelle. Le programme ci-après ne doit à aucun moment être interprété en tant que sources de connaissances théoriques à accumuler. Il importe de sentir d'abord, de comprendre ensuite, d'apprendre enfin.

Indépendamment de la pratique chorale dont la primauté doit être soulignée, l'éducation musicale repose sur trois éléments essentiels :

- *culture vocale et chant,*
- *culture auditive, pratique du langage musical,*
- *culture musicale par l'audition d'œuvres.*

Nulle hérésie dans la pratique de Mme... Elle fait de la culture vocale et du chant ; les élèves sont mis en contact avec des instruments très divers. Ils ont des activités musicales très variées et le professeur encourage leur esprit créatif. Dans cette première classe de collège, ils apprennent d'abord à sentir en se servant des multiples possibilités que leur propose le professeur. Mais l'inspecteur ne l'entend pas de cette oreille. Il refuse l'aggiornamento et s'enferme dans le bastion du passé. Comme le corps des inspecteurs comporte une majorité confortable d'intégristes, cette attitude n'est en rien exceptionnelle...

Chaque fois qu'une classe parle la liberté, l'inspecteur sort son stylo rouge. Il y a du sermon et de la sanction dans l'air !

*

CONCLUSION : Quand l'inspecteur passe, une certaine idée de la pédagogie trépasse.

L'inspecteur passe en revue l'ordre, la discipline, la rigueur. Tout dans la classe doit briller. Apparences qui confortent la hiérarchie mais sécrètent l'ennui, le découragement, parfois l'écœurement. L'inspecteur est passé ; un désordre profond peut s'instaurer. Hypocrisie, infantilisation. Est-ce en imposant des attitudes semblables que l'on prépare des enseignants et des enseignés responsables ?

Le but d'un système hiérarchisé n'est pas de former des personnes responsables mais d'adapter des exécutants dociles, capables de bien accomplir la tâche que l'Autorité leur a assignée. De cette situation sociale et institutionnelle découle fatalement une pédagogie.

Les inspecteurs représentent dignement la pédagogie traditionnelle. Avec condescendance ou paternalisme, ils regardent l'enfant comme un être infra-humain qu'il faut modeler progressivement pour l'amener au stade de la Raison. Ils préconisent une éducation dans laquelle la volonté tient le premier rôle. C'est elle qu'il faut façonner en premier... par la grâce de la volonté, l'affectivité, la spontanéité et les instincts enfantins doivent être savamment endigués à l'école (ils ont leur domaine réservé : la rue). L'éducation n'est pas fille du désir ; elle se débat dans les hautes sphères de la sublimation.

Ainsi donc, pour permettre à l'enfant d'entraîner sa volonté en toute sécurité, il faut le conserver dans un milieu clos, sous la conduite d'un maître sérieux et sévère. Ce mentor a pour fonction essentielle de lui proposer les modèles qui le formeront. Pas n'importe quels modèles ! Des modèles distants et classiques que l'enfant doit laborieusement imiter. Quand on veut, on peut... Que ces modèles apparaissent aujourd'hui comme anachroniques ou inaccessibles, qu'importe. Si les enfants se tournent vers d'autres modèles plus attirants et plus fugaces c'est la faute à la permissivité ambiante. Les inspecteurs déclinent toute responsabilité dans le désordre grandissant : ils ne regardent pas la télévision et ne se gavent pas de bandes dessinées, eux.

«La pédagogie traditionnelle se définissait comme art d'instruire et de former l'homme. La pédagogie moderne se définirait plutôt comme processus de développement de la personne.» (3)

Dans la pédagogie moderne - celle que nous essayons de pratiquer - l'affectivité est regardée non comme un parasite à écarter, à mater mais comme le moteur même du processus du développement de la personne. Pour favoriser un cheminement harmonieux, il convient de créer un milieu riche, aux stimuli multiples (hors de l'école, ce milieu risque d'exister pour les enfants les plus favorisés ; pour les autres, il faut le construire à l'école en proposant les activités et les techniques les plus variées, des échanges, des communications, des sorties). Dans cette seconde conception, ce n'est plus par le biais de modèles figés mais par la vertu de son activité propre que l'enfant peut s'approprier des savoirs. Les méthodes autoritaires sont bannies : le maître est là pour permettre l'activité, non pour imposer sa volonté. Un petit ou un grand chef peut difficilement comprendre qu'un adulte se mette au service d'un enfant... Il faudrait admettre que l'enfant n'est pas un sous-adulte, qu'il est capable de faire des choix et d'assumer d'authentiques responsabilités.

L'exposé rapide de ces deux conceptions pédagogiques antinomiques permet de mieux comprendre la teneur de nombreux rapports. L'inspecteur traditionnel ne parle pas du même ordre, de la même rigueur, de la même discipline que l'instituteur de l'Ecole Moderne. Sa situation de supérieur hiérarchique lui impose de balayer d'un revers de main le travail de son subordonné récalcitrant. Il n'a pas besoin, lui, de mettre cartes sur table, d'annoncer à quelle école philosophique ou pédagogique il appartient. Il a le droit légitime d'asséner des vérités universelles en se gardant bien de dire comment il est parvenu à tant de sagesse. Il entre, il voit, il juge, il sanctionne. Messieurs, LA pédagogie...

Qu'il serait facile pourtant de dégonfler cette baudruche ! Quoi de moins sérieux et de moins rigoureux qu'une visite d'inspecteur ? Il fait un petit tour et un grand rapport, disserte à loisir sur ce qu'il n'a point vu, multiplie les maximes et les vérités premières... Il a un air bien trop suffisant pour laisser penser qu'il n'a rien compris à un milieu dont la cohérence et le fonctionnement lui sont étrangers. D'ailleurs quand l'inspecteur ne comprend pas, c'est que c'est le foutoir !

L'école traditionnelle se meurt, mais l'inspection ne peut pas l'admettre. Voulez-vous lui demander de scier la branche sur laquelle elle est assise ? Une autre école cherche sa voie... Nous voulons contribuer à son développement, à sa vie.

L'inspection a trop collaboré jusqu'en 1981 avec le conservatisme régnant pour prétendre aujourd'hui jouer un rôle dans les changements profonds dont l'école a besoin. L'inspection s'est bien trop habituée hier à l'école de l'échec et de la sélection pour accepter demain une école de la réussite ouverte à tous.

Pour permettre aux personnalités de s'épanouir, il n'est pas besoin de conseilleurs omniscients et omnipotents. Les praticiens de l'éducation placés dans une situation nouvelle, libérés d'une contrainte pédagogique étouffante sont capables - si le poouvoir politique le désire vraiment - d'ouvrir les perspectives d'une autre école, une école pour tous, une école populaire.

(3) Querelle(s) d'école(s), ou Alain, Piaget et les autres. Jean Boutaud Scarabée 1981

PLUS PETIT EST LE CHEF...

L'accès à certains postes dits abusivement de responsabilité transforme inexorablement en petits chefs les individus de nature petite. Et pour les autres il y a encore un risque. Ils y échappent parfois, mais que de dégats causent les premiers !

Ecole d'application dans la banlieue d'une grande ville. Maîtres qualifiés s'il en est !
Mais le Directeur se réserve jalousement le droit de commander les fournitures...
Vous avez dit « responsables » ?

Ecole rurale à deux classes. Cette jeune fille y exerce depuis deux ans dans la classe des grands. Son organisation pédagogique est rôdée, les enfants travaillent dans un excellent climat, les parents sont satisfaits. L'an dernier, notre jeune collègue faisait fonction de directrice (cela arrive lorsque par exemple le titulaire d'un poste de direction part à la retraire en cours d'année). Dans une école à deux classes, cela se traduit surtout par un supplément de travail administraitf. Voici que par le jeu du barême, un instituteur obtient cette année la direction, que la jeune fille avait demandée aussi.
Premier contact avant les vacances. Rien à dire. Quelques jours après, par téléphone, ce monsieur déclare à l'institutrice : « J'ai décidé de prendre les grands à la rentrée. Je suis le Directeur. Et puis, pour eux, il vaut mieux un homme... »
Mon dieu, quel homme, quel petit homme !
Tant de pouvoir aux mains d'un grossier personnage, par la grâce de, qui sait ? Un quart de point sur un barême ?
Vous avez dit « responsables » ?
Ah ! plus petit est le chef, plus grande la petitesse.
Alors, supprimez la fonction !

Nos demandes urgentes

EXTRAITS DU DOSSIER REMIS PAR L'I.C.E.M. A LA DIRECTION DES ÉCOLES

Cas général

— Le pouvoir du conseil des maîtres doit se substituer à celui du directeur, celui-ci ayant un rôle de coordination et d'animation mais aucun pouvoir hiérarchique.
— Toutes les décisions pédagogiques et administratives, la gestion du budget seront du ressort du conseil des maîtres.
— Au cas où les enseignants d'une même école n'arriveraient pas à s'entendre sur un projet pédagogique commun, chaque enseignant devrait voir garantie son autonomie dans le cadre d'une concertation périodique.
— Demander aux écoles de formuler chaque année au moins un projet d'action éducative.
— Rendre le conseil des maîtres obligatoire sur le temps de travail (trois heures par mois par exemple) obligation assortie de celle de bilan périodique de la vie de l'école.
— Mettre en œuvre immédiatement des actions de formation au service des objectifs ci-dessus.
— Toute inspection dans une école devra en premier porter sur la mise en œuvre de ces objectifs.

Cas des équipes pédagogiques

A. Comment les équipes font-elles éclater les structures actuelles de l'école ?

— Par la création de groupes hétérogènes (éclatement de la classe de perfectionnement, création de la bibliothèque d'école et expérimentation de diverses formes de décloisonnement).
— Par la gestion collective de l'école : gestion administrative par les enseignants, organisation coopérative avec les enfants, vers l'équipe éducative, place des parents.
Tout ce chapitre a été construit à partir de citations extraites du livre « Les équipes pédagogiques : caprice, épouvantail ou panacée ? Non : outil de rupture », par le chantier Equipes pédagogiques de l'I.C.E.M. paru chez Maspero F.

B. Autour de quelles idées-forces les équipes se structurent-elles ?

L'analyse de la constitution des équipes Freinet et de leur fonctionnement permet de mettre en relief deux notions qui nous paraissent fondamentales : celle du projet éducatif et celle de non hiérarchie.

I. Le projet éducatif :
« Une équipe pédagogique n'est pas la simple juxtaposition de plusieurs enseignants, ni de plusieurs classes. L'équipe suppose une entente préalable sur un projet pédagogique dont les implications pratiques seront constamment réajustées en fonction des analyses et des bilans établis régulièrement par les intéressés : enfants, parents, enseignants.
Il se peut que le projet soit préalable à la mise en équipe (plusieurs enseignants dégagent de leur pratique des objectifs et décident de travailler ensemble dans une même école), ou que les enseignants d'un groupe de classes coopératives juxtaposées éprouvent le besoin de se fédérer et d'élaborer un projet commun. Les équipes actuelles sont très diverses : certaines sont complètes sur toute une école, avec un plus ou moins grand nombre de classes (deux, cinq, dix), d'autres sont partielles, c'est-à-dire qu'un nombre restreint de maîtres participe à l'équipe au sein d'une école plus grande ».
Les projets des équipes sont aussi très différents ; ils peuvent être centrés sur l'organisation d'un bibliothèque, sur la mise en place de nouvelles structures-classes, comme le décloisonnement ou la classe de perfectionnement éclatée, sur une remise en cause des cycles d'apprentissages avec rejet des notions de programmes annuels et de redoublement, sur une ouverture de l'école sur le milieu et les parents... (voir les exemples des annexes aux chapitres 1 et 2).
C'est autour de ce projet que se crée une équipe, c'est après son acceptation que les membres nouveaux se proposent, c'est en fonction des objectifs qu'il définit que l'équipe travaille et établit des bilans ; après quoi, elle réajuste le projet initial s'il y a lieu ou en élabore un nouveau quand les premiers objectifs sont atteints.

Acutellement, pour que les équipes puissent exister et vivre normalement, cette notion de projet doit être reconnue administrativement.
Il est possible d'envisager le processus suivant :
— Pour sa création, une équipe élaborera un projet, appuyé et suivi par un mouvement pédagogique, en l'occurence l'I.C.E.M.
— Les nominations (des auteurs du projet ou de ceux choisis par ces derniers) se feront groupées.
— La première année sera une année probatoire durant laquelle l'équipe affinera son projet, chaque enseignant restant titulaire de son poste ; à la fin de la première année, chaque individu décidera ou non de s'engager dans le projet, affiné par la pratique.
— Chaque enseignant gardera la possibilité de quitter librement l'équipe.
— Tout renouvellement sera fait après accord de l'équipe, celle-ci présentant ses candidats (c'est-à-dire les personnes dont le

mouvement se porte garant et ayant souscrit aux sujétions définies par le projet) ; tout nouveau membre aura droit à une année probatoire, en restant titulaire de son poste d'origine.
— En tant que garante de son projet, l'équipe établira régulièrement des bilans de son fonctionnement, constatant l'avancée ou non vers les objectifs définis.

II. La notion de non-hiérarchie

— ***Gestion collective de l'école :***
Dans une école coopérative, il ne peut plus y avoir de hiérarchie directoriale, la gestion étant l'affaire de tous. Le rôle actuel du directeur et celui du conseil des maîtres sont alors à reconsidérer.
— Le conseil des maîtres doit être reconnu comme lieu de décisions (et non seulement comme organe consultatif).
— C'est l'équipe qui définira son propre mode de fonctionnement pédagogique et institutionnel. Elle doit avoir pouvoir de décision : pour organiser ses groupes d'enfants, pour choisir ses modes de gestion, pour s'adjoindre tout intervenant extérieur (nécessité de revoir la législation actuelle).
— Pour son travail pédagogique et administratif, l'équipe a besoin de temps de concertation pris sur le temps scolaire en dehors de la présence des enfants. Elle a aussi besoin de conditions nouvelles d'effectifs, d'encadrement, de locaux, de matériel.

— ***Equipe, lieu de recherche :***
La hiérarchie se manifeste aussi par la dépendance de l'école vis-à-vis de l'administration ; le droit à l'innovation n'est pas reconnu ; on est toujours tributaire de l'assentiment ou de tolérances de supérieurs hiérarchiques.
La dépendance est claire au niveau de l'inspection puisque l'avancement d'un enseignant dépend en partie de sa note, cette note étant le prolongement de l'évaluation. Ce type d'évaluation normative et hiérarchique canalise l'action des enseignants dans une voie conformiste, freine donc toute innovation et ne permet pas le droit à la recherche pédagogique telle que nous l'entendons :
— Nécessité d'une démarche dialectique = pratique-théorisation, ce qui inclut la reconnaissance de la compétence des théoriciens.
— Reconnaissance de possibilités d'approches différentes des apprentissages. Ce droit à l'innovation et à la recherche pédagogiques implique évidemment certains moyens qui conditionneront l'évolution de cette recherche :
• Droit de visites des membres de l'équipe d'une classe à l'autre au sein de l'école et dans une autre équipe, ce qui entraîne la présence d'un enseignant supplémentaire par équipe, des possibilités de remplacement et l'attribution d'ordres de mission...
• Possibilités de stages d'équipes.
• Présence d'observateurs choisis par l'équipe pour leur compétence en vue de telle ou telle recherche (pédagogique ou institutionnelle).

— ***Une autre évaluation :***
L'équipe, par la forme de travail coopératif qu'elle implique, est un lieu où l'évaluation normative et individuelle n'a plus place.
Il est donc nécessaire de reconsidérer le problème de l'évaluation, de l'orienter dans le sens d'une évaluation formative, dont les démarches seront définies et gérées par l'équipe. Cette évaluation pourrait alors s'appuyer sur les concertations et bilans d'équipes, sur les échanges avec d'autres équipes, avec le mouvement pédagogique garant de l'équipe considérée, avec des personnes extérieures choisies ou acceptées par l'équipe (membres de l'administration, observateurs, universitaires...), en fait, avec tous ceux qui auraient participé au travail sous une forme ou une autre.

Cette évaluation formative reste à élaborer, à négocier, car, jusqu'à maintenant, nous nous sommes toujours heurtés à une évaluation de type normatif (l'inspection), ce qui nous a empêchés d'inventer dans d'autres directions ; les perspectives ébauchées ci-dessus pourraient rapidement prendre forme, ne serait-ce que si elles étaient simplement prises en compte.

ÉDUCATION À LA RESPONSABILITÉ

— Associer les enfants à la gestion de leurs horaires, leurs conditions de travail, l'évaluation de leur progression, leurs repas.
— Prendre au sérieux leur capacité de production. Journaux d'enfants. Travaux manuels, spectacles, repas, recherche; service rendu à la communauté. Ils ont droit à être impliqués dans un vrai travail.
— Protéger les enfants contre l'autoritarisme des adultes-éducateurs.

Mesures immédiates :
— Pouvoir du conseil des maîtres, substitué à celui du directeur.
— Garanties individuelles pour chaque enseignant.
— Conseil des maîtres obligatoire dans le temps de travail.
— Evolution de l'inspection vers une évaluation coopérative.
— Inspection collective d'une école.
— Vie coopérative dans tous les lieux et temps de formation.
Revoir les textes sur la surveillance, les sorties hors de l'école, l'accès à l'école d'intervenants extérieurs, les assurances, le règlement intérieur des écoles.

Suppression des quêtes et ventes de timbres qui infantilisent, mais gestion par les enfants d'un vrai budget de coopérative avec sa rubrique solidarité et actions de solidarité autres que des versements d'argent.

En un tout premier temps, les textes pourraient être assouplis dans tous les cas où un conseil d'école ou même un maître s'engagerait sur un projet de pédagogie coopérative.

ANNEXES
que vous pouvez demander à Cannes au secrétariat I.C.E.M., 189 av. F. Tonner B.P. 109, 06322 Cannes La Bocca Cedex

1. Formation : Dossier pour formation des maîtres globale et permanente préparant à la pratique d'une pédagogie moderne. Propositions de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne. Pédagogie Freinet. Dossier élaboré par Xavier et synthèse réflexions du secteur formation.

2. Balancement entre l'individualisme et la vie coopérative dans la formation de l'enfant :
— Dossier UNESCO. Michel Barré. Le travail individualisé.
— Réflexions. Georges Delobbe.
— Document-réflexion pour l'importance du balancement entre l'individu et la vie coopérative pour l'appropriation de son savoir dans la formation de l'individu. Claude Cohen.

3. Education à la responsabilité :
— Document. Jean Le Gal. Réflexions personnelles.
— La législation, cours de récréation. Dossier congrès de l'O.C.C.E.

4. Dossier maternelle :
Le dossier maternelle n'apparaît pas ici. Voir une première approche dans Petitou. Le dossier complet peut être demandé.

5. Dossier équipes.

ANNEXES AU DOSSIER - DIRECTION DES ÉCOLES

Groupe départemental : n°

Adresse .....

.....

désire recevoir les annexes n°

Ci-joint chèque de 10 F par annexe pour les frais de timbre à l'ordre de l'I.C.E.M.